

Hydronymie et politique

Hervé GUILLORE⁽¹⁾

De nombreux exemples contemporains illustrent le fait que la nomination des lieux peut être un enjeu idéologique et politique : les périodes de rupture (et de transition) sont souvent propices à des politiques de redénomination tant qualitative (noms de l'État ou de sa capitale) que quantitative : il en a été ainsi avec plus ou moins de succès pendant la Révolution Française, la Révolution Russe, lors des processus de colonisation et de décolonisation et lors des démembrements des anciens « empires »¹.

L'étude des noms géographiques ou *toponymie* recouvre des sous-catégories très nombreuses : certains auteurs ont critiqué l'usage même du mot *toponymie* jugé trop axé sur l'étude des lieux au sens restreint, trop « localisant » du terme.

C'est notamment la position de Henri Dorion et Louis-Edmond Hamelin dans un article fondateur intitulé « De la toponymie traditionnelle à une choronymie totale » :

« En somme, les sujets toponymiques sont plus nombreux que ne le laissent deviner les champs d'intérêt de la toponymie traditionnelle. Si l'on parlait d' "espace" et non de "lieu", de "choronymie" et non de "toponymie", déjà indiquerait-on la largeur du champ de cette science et la variété de ses sujets. C'est pourquoi nous proposons, pour désigner la science des noms de lieux, d'employer le nom choronymie dont l'étymologie nous semble plus conforme que celle de toponymie... La choronymie traite autant des toponymes (noms de lieux) que des régionymes (noms des grands espaces), autant des hydronymes (noms des cours ou des surfaces d'eaux) que des terranymes (noms des éléments terrestres) et même des aéronymes (noms des espaces aériens) et des glacionymes (îles de glace) »².

Dès lors, que l'on conserve l'appellation traditionnelle de toponymie ou celle nouvelle de chrononymie (qui a donc l'avantage de revenir sur la question du couple lieu/espace), on peut dresser une liste très large de

⁽¹⁾ Université de Paris Ouest Nanterre La Défense, Institut des Sciences sociales du Politique (ISP), 92000, Nanterre, France

¹ Autriche-Hongrie, URSS.

² Dorion et Hamelin, 1966, p. 202.

sous-catégories, en jouant sur plusieurs variables (macro/micro, habités/non habités, etc.).

Ce qui nous intéresse ici c'est que ces diverses catégories ont des temporalités (anciennetés) et des durées de vie différentes et que ces caractéristiques vont être valorisées pour dater les différentes strates toponymiques et « prouver » ou « contester » la présence de tel ou tel groupe social. Ceci est compliqué par le fait que ces strates peuvent appartenir à des systèmes langagiers différents.

Il y a une très grande diversité des sous-catégories de la choronymie : toponymes, oronymes, odonymes, hydronymes, régionymes, politonymes, micro-toponymes, hagiotoponymes, anthropotoponymes, ethnotoponymes, ainsi que ceux mentionnés ci-dessus par Dorion et Hamelin.

Dès lors, on peut parler d'une possible politisation différentielle des choronymes : en effet la choronymie peut être un enjeu politique et idéologique : si Louis-Jean Calvet parle de « guerre des langues » (Calvet, 1987), Kadmon parle de « toponymic wars »³, Jongeling, quant à lui intitule un de ses textes « A substratum as a Cultured Weapon »⁴, enfin, dans une thèse soutenue en 1985, Tremblay revenant sur la question de l'étendue de la langue bretonne en Bretagne écrit ceci :

« Autour de la liste toponymique tracée par A. de Courson, modifiée par J. Loth et reprise par d'autres érudits, se sont affrontées et se discutent encore de nombreuses thèses. Les études toponymiques concernant la Bretagne, et les interprétations qui en découlent, ne semblent pouvoir s'abstenir de prendre l'allure d'une guerre civile »⁵.

Ces quelques exemples, portant sur des catégories différentes d'enjeux linguistiques, montrent bien, par le vocabulaire guerrier employé, que ces enjeux peuvent faire l'objet d'une forte politisation.

Cette politisation varie en fonction de la « hiérarchie » des choronymes.

Les changements de nom d'un pays ou d'une capitale se situent à un niveau élevé de politisation, mais le fait que, à la base et au quotidien, des géomètres-arpenateurs anglicisent ou francisent des noms de lieux (en quantité et qualité) participe également de la politisation (explicite ou implicite) ; de même, on verra que la hiérarchie des cours d'eau (grands

³ Kadmon, 2004

⁴ Jongeling, 1999

⁵ Tremblay, 1985, p. 27.

vs. petits) a pu être utilisée pour justifier des prétentions territoriales. Qu'en est-il des hydronymes ?

Tout d'abord, on constate que les changements de nom portent rarement sur une catégorie spécifique des noms de lieux, les hydronymes et les oronymes.

Cela vient essentiellement du fait que les hydronymes, à l'instar des oronymes, renvoient à des strates linguistiques très anciennes et posent donc souvent des problèmes complexes d'interprétation et surtout que leur « ancienneté » semble par contre ne pas poser de problèmes aux regards des enjeux politiques plus récents.

Les premiers onomasticiens ont souvent laissé de côté les noms de cours d'eau et les noms de montagnes : il a fallu attendre le travail pionnier de Paul Lebel avec son maître ouvrage *Principes et méthodes d'hydronymie française*⁶, pour disposer d'un premier ouvrage scientifique : aujourd'hui, de nombreux travaux sont publiés sur les hydronymes, mais ils apparaissent très souvent éclatés dans des revues d'onomastique, de géographie ou dans des revues « régionales ».

Les manques de preuves écrites et les difficultés d'interprétation étaient d'autant plus problématiques que, très souvent, les érudits locaux ou les proto-onomasticiens n'avaient pas les compétences nécessaires (philologie, maîtrise de plusieurs langues modernes et anciennes ainsi que des dialectes, etc.).

D'où, la passion nationaliste ou l'esprit de clocher aidant, des étymologies fantaisistes.

Nous ne pouvons pas résister à rappeler la « fiction » suivante : les Algonquins ont colonisé la Grèce et l'Assyrie ! Preuve de cette affirmation : le nom du fleuve *potamos* (d'où Mésopotamie) vient de la langue algonquine qui a donné le nom du fleuve Potomac.

Il s'agit bien sûr d'une plaisanterie, mais à l'heure où la paléolinguistique devient à la mode, on peut imaginer que certains aient pu croire à cette fiction et puissent en tirer des conclusions politiques aberrantes.

Même si le terme hydronyme peut donner lieu à des définitions parfois divergentes, nous emprunterons la définition à Paul Lebel, dans son introduction au livre précité :

« Nous appellerons donc hydronyme toute dénomination (appellatif, qualificatif ou nom propre) donnée non seulement aux sources, aux rivières,

⁶ Lebel, 1956

aux canalisations, mais aux marécages, aux mares, aux lacs et même à la mer »⁷

Pour illustrer les enjeux politiques des hydronymes, nous avons sélectionné trois cas de figure : le premier cas traite de la géopolitique synchronique ; le deuxième cas traite de l'usage politique des hydronymes comme « preuves » d'une occupation territoriale ancienne, et le dernier cas illustre un cas classique de redénomination d'un cours d'eau en rupture complète avec les logiques de nomination préexistantes, dans le cadre de la colonisation⁸.

Géopolitique synchronique : golfe Persique ou golfe Arabe mer du Japon ou Mer de l'Est

Les premiers exemples qui viennent à l'esprit en matière de « politisation » des hydronymes concernent des hydronymes caractérisés par une grande superficie et/ou une grande longueur et/ou une localisation de type « frontière » ou « face-à-face », l'idée étant que, dans ces conditions, il y a de très fortes probabilités que plusieurs États soient concernés et que la politisation soit donc dépendante des processus d'édification étatique et nationale de ces États et de la nature géopolitique des relations entre ces États. De plus ces questions deviennent vite des enjeux internationaux qui sont évoqués devant les instances internationales (politiques mais aussi techniques) et qui se compliquent quant intervient le poids des États-frères (mouvements de type pan-).

Quelques exemples : les changements de dénomination provenant du fait qu'un même hydronyme traverse plusieurs États linguistiquement différents sont classiques et ne posent le plus souvent de problèmes que pour les touristes, les mariniers ou les cartographes et, au niveau international, quant il s'agit d'organiser un système de nomenclature unique : cette dernière politique, prise en charge notamment dans le cadre des Nations Unies, se heurte très souvent à la question des exonymes.

Nous donnerons deux illustrations de la politisation de dénominations hydronymiques avec l'exemple du Golfe Persique / Arabe et celui de la Mer du Japon / Mer de l'Est

⁷ Lebel, 1956 : 1

⁸ Compte tenu du côté émotionnel, identitaire, « nationaliste » des positions exprimées ci-dessous, notamment dans des citations, nous rappelons que ces dernières n'engagent que leurs auteurs, et qu'elles n'illustrent qu'un point de vue particulier.

Golfe Persique, golfe Arabique, golfe Arabo-persique, golfe Perso-arabique ou Golfe tout court

Des incidents diplomatiques récents ont opposé l'Iran à plusieurs autres pays à propos du nom du golfe Persique. Les Iraniens considèrent que « golfe Persique » (en persan : خلیج فارس, *khalij-e fārs*) est le nom historique employé depuis l'Antiquité : *Limen Persikos* des Grecs, *Sinus Persicus* des Latins, *al-Babr al-Farsi* (la mer persique) des géographes arabes médiévaux. C'est celui qu'emploie les Nations Unies. Le nom du Golfe d'Iran est utilisé par l'Organisation hydrographique internationale.

L'Iran, soucieux à la fois de défendre son identité nationale et sa position montante de puissance régionale, est très sourcilleuse quant au respect de cette désignation. Elle traque tous les manquements comme par exemple lors des Jeux Asiatiques de Guangzhou en Chine où sur des écrans géants représentant des pays d'Asie, le nom "golfe Arabique" avait été choisi au détriment de celui de golfe Persique. L'ambassade iranienne à Pékin avait aussitôt envoyé une note de protestation officielle au ministère chinois des Affaires étrangères, lui exigeant de rectifier cette erreur et de veiller à ce qu'elle ne soit pas commise à l'avenir.

On a pu voir également des organismes comme le ministère des Affaires étrangères des USA ou la très puissante revue américaine National Geographic remettre en cause à plusieurs occasions l'expression "golfe Persique". D'où, à nouveau des protestations immédiates du côté iranien, et inversement, des remerciements du côté des pays arabes.

En effet, depuis les années 1970, les États arabes pétroliers ont tenté de faire reconnaître l'expression "golfe Arabique".

Par exemple le *Conseil de coopération des États arabes du Golfe* (CCEAG, en anglais GCC, *Gulf Cooperation Council*) s'appelle en arabe *Majlis⁹ al-ta'avun al-khalij al-arabi*, "al-khalij al-arabi" signifiant "golfe Arabique".

Les partisans de l'appellation golfe Arabique ou tout simplement Golfe rappellent que ce golfe a longtemps été appelé golfe de Bassorah (du nom de la ville irakienne). Ainsi le Manifeste du Comité nationaliste de Syrie d'avril 1936 donne la définition suivante de la nation arabe :

« La nation arabe est la population qui habite sur le territoire arabe et qui est unie par la communauté de langue, de mentalité, de souvenirs historiques, de moeurs et de culture, d'intérêts, d'espérances; notre patrie, la patrie arabe est formée de régions qui sont comprises dans les limites

⁹ *Majlis* est un terme arabe (مجلس *endroit où l'on s'assoit*) utilisé pour décrire divers types d'assemblées législatives formelles dans les pays ayant une connexion linguistique ou culturelle avec les pays islamiques.

suivantes : au Nord, le mont Taurus et la Méditerranée, au Sud l'Océan Arabe (Océan Indien), les montagnes de l'Abyssinie, les chaînes du Soudan et du Sahara, à l'Ouest l'Océan Atlantique et sur les rivages de la Syrie, la Méditerranée, à l'Est les montagnes de l'Iran et le golfe de Bassorah»¹⁰.

Dans le même ordre d'idée, l'article 7 de la constitution du parti Baas parle également du golfe de Bassorah et de la mer Arabe.

On notera au passage que les géographes arabes et ici les nationalistes arabes appellent l'océan Indien l'océan Arabe

D'autre part, selon divers auteurs anciens, l'expression de "Golfe Arabique" servait auparavant à désigner la Mer Rouge actuelle. On retrouve notamment cet emploi dans les écrits d'Hécatée de Milet, historien grec du Ve siècle av. J.-C., dans l'un des écrits d'Hérodote qui évoque la mer Rouge en parlant du "Golfe Arabique", ainsi que chez Strabon. Ces attestations anciennes impliquent que la dénomination « Golfe Arabique » faisait référence à un autre hydronyme que celle qui est en jeu aujourd'hui.

Tumulte des flots/tumulte des mots¹¹Mer de l'Est vs. Mer du Japon

Il s'agit d'un autre exemple classique de « guerre » toponymique opposant la Corée au Japon. Les noms géographiques peuvent être chargés de connotations identitaires très fortes, de par la langue employée et de par le nom lui-même.

Les recherches menées dans les documents cartographiques anciens, dans les nomenclatures géographiques et dans les récits de voyage témoignent du fait que la mer qui se situe entre la péninsule de Corée, l'archipel du Japon et la Russie, a d'abord et souvent été dénommée « mer de l'Est » (« East Sea »), voire « Mer de Corée ». La dénomination « mer du Japon » restait peu fréquente.

Ce n'est qu'à partir de la fin du 19^{ème} siècle, marquée par la montée en puissance du Japon, la reconnaissance de ce changement géopolitique par les puissances occidentales et surtout la mainmise « coloniale » du Japon sur la Corée, que la dénomination « Mer du Japon » a été imposée.

Lorsque, en 1923, l'Organisation Hydrographique Internationale a accepté cette dénomination, la Corée n'était pas représentée car elle avait

¹⁰ cité in Flory, 1957 : 79

¹¹ Ce jeu de mots nous a paru évident à la lecture de l'article du géographe Philippe Pelletier intitulé : "Tumulte des flots entre Japon et Corée. À propos de la dénomination de la "mer du Japon" (Pelletier, 2000).

été annexée en 1910 par la Japon et en était devenue une simple province : la délégation japonaise pouvait donc sans opposition imposer cette dénomination.

Depuis, la Corée n'a pas cessé de contester cette situation et de rappeler, preuves à l'appui, que le nom le plus légitime était celui de « Mer de l'Est ». Elle propose donc, comme solution transitoire, que les deux noms « Mer du Japon » et « Mer de l'Est » soient apposés ensemble, solution qui a été acceptée par diverses instances (certains atlas cartographiques notamment) mais qui n'est pas encore validée au niveau des organisations internationales car le Japon s'y oppose.

De nombreux plaidoyers pro domo ont été présentés tant par la Corée que par le Japon notamment par le biais d'Internet et dans le cadre des organisations internationales concernées et notamment l'Organisation hydrographique internationale et Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques (Genung)¹².

Les cas de la « Mer de l'Est » vs. « Mer du Japon » ou du « Golfe d'Arabie vs. Golfe Persique » montre comment un « simple » nom de lieu peut constituer un enjeu politique témoignant d'un l'investissement identitaire et nationaliste et montrant comment un tel enjeu est lié à la dynamique des processus d'édification étatique et nationale, des rapports de force géopolitiques et du rôle accru des instances intergouvernementales techniques, qui soucieuses d'homogénéiser les nomenclatures géographiques doivent composer avec ces rapports de force.

Des périphéries celtiques au Caucase, en passant par la Transylvanie

Les onomasticiens s'accordent presque tous pour affirmer que certaines catégories de toponymes renvoient à des strates archaïques : c'est notamment le cas des hydronymes et des oronymes. L'argument est le suivant : ce sont ces types de lieux ou d'espaces qui font l'objet de dénominations utilitaires primordiales et qui ne présentent pas a priori d'enjeux politiques ou idéologiques immédiats. Il n'y a pas de raison que ces noms soient systématiquement remplacés.

¹² Voir deux articles parus dans des revues scientifiques : Pelletier, 2000 et Lee, 2001 (article pro-coréen) ainsi que le rapport présenté par Lucie A. Möller lors du 14^{ème} séminaire international sur les noms maritimes, Möller, 2008) et les rapports présentés aux 12^{ème} et 13^{ème} séminaire consacrés en partie à la Mer de l'Est (<http://geo.khu.ac.kr/seanames/seminar12.asp> et [/seminar13.asp](http://geo.khu.ac.kr/seanames/seminar13.asp)).

Selon Michel Pillon, dans un article sur l'hydronymie et la toponymie dans les régions orientales de l'Illyricum,

« Traditionnellement, les historiens attribuent aux invasions slaves des VI^e-VIII^e siècles de profonds changements dans la toponymie du Sud-Est de l'Europe. La toponymie de ces régions fut dans l'ensemble massivement slavisée. L'hydronymie, par nature plus conservatrice, échappe à cette règle » (souligné par nous)¹³.

Voici d'autres assertions concernant le cas de l'Écosse :

« It will be found in Scotland, as in any other country, that the oldest place-names, the names which, like the hard granite, best resist weathering, are those of large rivers, mountains, and promontories, and of all islands. The names of rivers and islands especially are, as a rule, root-words, and therefore archaic, and difficult to explain. In a few cases we cannot explain them at all, because we know practically nothing of the ancient language to which they probably belong. The names of man's dwellings change pretty often ; but the name of a big ben or a steady-flowing river has hardly ever been known to change »¹⁴.

Le grand linguiste et onomasticien Nicolaisen va encore plus loin dans le dernier chapitre intitulé « Pre-Celtic Names » de son livre consacré aux noms de lieux en Écosse : il discute longuement la question de savoir si les rivières les plus importantes ont des noms qui appartiendraient à une strate linguistique plus ancienne que celle des plus petites rivières¹⁵.

Enfin, dans un chapitre intitulé « Toponymie, contact des langues et établissements humains dans la région de Tialet : une approche diachronique », Farid Benramdane, rappelant que les appellations ethnonymiques se caractérisent par une grande stabilité, écrit :

« La cristallisation de ces ethniques dans des vocables à valeur hydronymique ou oronymique atteste de leur archaïsme et de l'ancrage des populations citées »¹⁶

Par contre, le fait qu'il y ait des corrélations entre tel ou tel type de toponymes et des langues différentes peut constituer un enjeu important, et donc l'objet d'usages idéologiques ou politiques (revendications identitaires, régionalistes ou nationalistes).

¹³ Pillon, 2002 : 41

¹⁴ Johnston, 1892 : XII

¹⁵ Nicolaisen, 2001 : 222-246

¹⁶ Benramdane, 2004 : 376

En effet, si dans un pays donné, les hydronymes appartiennent à une langue A (disparue ou non), cela signifie que des groupes humains parlant cette langue ont occupé une partie du territoire, quelque soit le nom que l'on peut donner à ces groupes humains : "races", "nations", etc., selon les époques.

Ainsi, Charles La Lande de Calan, intitulait un article publié en 1894 dans la revue *La Science Sociale* : « L'intérêt des noms de lieux pour l'histoire sociale. Détermination de la zone d'influence des Franks »¹⁷. En comparaison avec les études des noms de personne (anthroponymie), il écrivait :

*« L'étude des noms de lieux nous amène, au contraire, à des résultats beaucoup plus certains. Sur un territoire donné, nous entrevoyons, grâce à eux, non seulement les différentes races qui l'ont peuplé, mais encore leur manière d'être et de vivre »*¹⁸.

De son côté, Wilhelm von Humboldt écrivait, dans *Prüfung der Untersuchungen über die Ureinwohner Hispaniens vermittelt der Vaskischen Sprachen* (1821), son premier travail linguistique (Humbolt, 1821).

*« Die alten Schriftsteller haben uns eine grosse Anzahl von Spanischen Ortsnamen hinterlassen, verhältnissmässig eine grössere, als von irgend einem andren Lande, wenn wir Griechenland und Italien ausnehmen. Diese werden den Stoff abgeben, auf den ich die Vaskische Sprache anzuwenden gedenke. Durch sie, die ältesten und dauerndsten Denkmäler, erzählt eine längst vergangene Nation gleichsam selbst ihre eigenen Schicksale, und es fragt sich nur, ob ihre Stimme uns noch verständlich bleibt »*¹⁹.

*« Les auteurs anciens nous ont laissé un grand nombre de noms espagnols de lieux, plus grand même que de toute autre contrée, à l'exception de la Grèce et de l'Italie. J'entreprends de ramener ces noms à la langue basque. Dans ces monuments les plus anciens et les plus durables de tous, une nation disparue depuis longtemps nous raconte son histoire ; il ne s'agit que de la comprendre »*²⁰.

Ces deux citations montrent clairement en quoi l'étude des noms de lieux peut fournir des données pour prouver l'antériorité de tel ou tel groupe par rapport à un autre, surtout lorsque des hydronymes et des

¹⁷ La Lande de Calan, 1894 : 443

¹⁸ La Lande de Calan, 1894 : 444-445

¹⁹ cité par Rousseau, 2004

²⁰ Humbolt, 1866 : 7

oronymes, censés renvoyer aux couches les plus archaïques, sont explicables par des langues ne sont plus parlées.

Le cas de l'Écosse mentionné plus haut constitue un cas de figure intéressant en raison de la complexité même de son paysage toponymique :

Ainsi, lors de la 8^{ème} Conférence des Nations Unies sur la standardisation des noms géographiques²¹, le Royaume-Uni a soumis un document au sous-groupe sur les toponymes gaéliques en Écosse dont voici l'introduction :

« Today largely associated with the Highlands and western Isles of Scotland, Gaelic speaking at one time or another has extended across nearly all of Scotland. There was a growth in the settlement of western Scotland by Gaelic speakers from Ireland during the 5th-6th centuries AD and by the 9th century the other Celtic and Germanic languages previously spoken in Scotland had been largely ousted. The remnants of all these languages are encountered in place names throughout the country and Scotland can be divided into nine toponymic areas, each of which has its own particular sequence and interaction of languages. Many Gaelic place names recorded by military and Ordnance Survey surveyors at different times during the 18th and 19th centuries have become either anglicised or distorted leading to a certain amount of inconsistency in their depiction on maps »²².

Ainsi les autorités officielles britanniques recensent en Écosse neuf aires toponymiques ayant chacune une chronologie et une interaction entre elles spécifiques : gaélique, picte, brittonique, scandinave, français, latin, anglais, scots, etc.

Dès lors, cette mosaïque ou mieux ce palimpseste toponymique peut donner lieu à des difficultés d'interprétation quant à la signification des choronymes (et surtout des hydronymes), quant à leur appartenance à telle ou telle strate langagière, quant à la dynamique spatio-temporelle des contacts entre les diverses langues et, en conséquence, quant aux « preuves » qui peuvent en être inférées sur l'histoire des migrations.

Nous avons vu qu'il semblait y avoir un accord des spécialistes pour estimer que les toponymes les plus *stables* sont ceux qui décrivent des espaces, des éléments du paysage tels que les rivières, les îles, les lacs ou mers intérieures, les accidents du relief, etc.

²¹ Berlin, 2002

²² souligné par nous, E/CONF.94/CRP.15 Add/1

Ces types de dénominations dépendent bien évidemment des rapports à l'espace que les groupes sociaux entretiennent (nomades/sédentaires, importance des forêts et des cours d'eau, rapports à la mer²³, climats, etc.).

Nous mentionnerons rapidement le cas où, des présupposés idéologiques ont pu pousser certains auteurs à proposer de fausses étymologies alors même que les connaissances linguistiques permettaient de trancher de manière scientifique.

Il y a une nombreuse littérature sur la question de la part respective des Celtes et des Anglo-Saxons (Germaniques) dans la société britannique

C'est le cas de John Pinkerton. Cet auteur, fervent adepte du "teutonisme" et désireux d'effacer toute trace de "celticité", prétendait que les toponymes de l'Écosse n'avaient rien de celtique et pouvaient être expliqués par des langues germaniques (allemand ou danois). Sa preuve se voulait d'autant plus efficace qu'elle concernait des hydronymes.

Ainsi selon lui, le radical *aber* dans Aberdeen provenait du germanique *über* et non pas du celtique *aber* qui signifie estuaire. De la même façon, le mot gaélique *inver* (comme dans Inverness) serait un emprunt au à la langue danoise.

Or ces étymologies allaient à l'encontre du bon sens puisque les radicaux *aber* et *inver* appartiennent bien aux langues celtiques, continuent à être utilisées dans le langage courant, proposent une lecture immédiate du paysage décrit et concernent de très nombreux autres exemples.

En l'occurrence, l'erreur est manifeste et n'est due qu'au désir de Pinkerton, dans le climat intellectuel de l'époque, de faire table rase de tout ce qui était celtique, de près ou de loin.

Ensuite, la question plus complexe est celle des hydronymes qu'on ne peut pas expliquer clairement à l'aide des langues connues (qu'elles soient encore parlées, comme le gallois, ou non, comme le gaulois, le ligure, l'ibère, etc.).

Et c'est un domaine de recherche extraordinairement propice à des hypothèses et théories sophistiquées, très contestées et dont on peut

²³ L'étude comparée des cultures montre que certains groupes dont on pourrait penser qu'ils sont "proches" de la mer, sont en fait plutôt tournés vers l'intérieur des terres, et n'éprouvent pas le besoin de nommer des espaces ou des caractéristiques maritimes. On ne nomme dans un premier temps que ce qui est "utile" (économiquement, religieusement, symboliquement). C'est ce qui explique que les groupes sociaux qui se succèdent sur un "même" territoire ne nomment pas les mêmes choses (ex: la "montagne sacrée" des Aborigènes australiens).

penser qu'elles sont parfois sous-tendues par des a priori idéologiques et politiques, et si ce n'est pas le cas, dont on sait qu'elles seront rapidement récupérées par de tels a priori.

Nous prendrons l'exemple des hydronymes européens non explicables en l'état par des langues attestées, en rappelant les débats sur cette question et en citant plus particulièrement des exemples tirés des langues néo-celtiques²⁴.

En 1900, un spécialiste de la langue galloise, John Morris Jones publie un article intitulé "Pre-Aryan syntax in Insular Celtic"²⁵.

Cet auteur développe l'idée selon laquelle un substrat "hamitique" a précédé et influencé à plusieurs niveaux un superstrat indo-européen, qu'il appelle *Aryen* et qui correspond aux langues néo-celtiques.

Voici un extrait de son argumentation :

*"The neo-Celtic languages, then, which are Aryan in vocabulary, and largely non-Aryan in idiom, appear to be the acquired Aryan speech of a population originally speaking a non-Aryan language"*²⁶

*"These non-Celtic inhabitants of Britain are believed by anthropologists to be of the same race as the ancient Iberians, and to have migrated through France and Spain from North Africa, where the race is represented by the Berbers and ancient Egyptians"*²⁷.

*"If the Iberians of Britain are related to the speakers of these languages, it is natural to expect that their language also belonged to the Hamitic family—in other words, that the pre-Aryan idioms which still live in Welsh and Irish were derived from a language allied to Egyptian and the Berber tongues. And if there is evidence that this is so—if we find, on comparison, that neo-Celtic syntax agrees with Hamitic on almost every point where it differs from Aryan, we have the linguistic complement of the anthropological evidence, and the strongest corroboration of the theory of the kinship of the early inhabitants of Britain to the North African white race"*²⁸.

Les hypothèses récentes proposées par Theo Vennemann reprennent ces approches : selon cet auteur, les hydronymes les plus anciens d'Europe septentrionale et occidentale sont sûrement les documents linguistiques les plus anciens que l'on puisse trouver : ils « prouvent », par

²⁴ voir les travaux et controverses chez Krahe, 1963/Nicolaisen, 1982/Kitson, 1996 et Vennemann, 2003

²⁵ Morris Jones, 1900

²⁶ Morris Jones, 1900 : 617

²⁷ Morris Jones, 1900 : 618

²⁸ Morris Jones, 1900 : 618

leur caractéristiques (leur structure notamment) qu'il s'agit d'une langue agglutinante : la famille linguistique d'où proviennent ces hydronymes est appelée Vasconic et son unique rameau encore existante est la langue basque. D'autre part, il y a des toponymes proches du littoral atlantique qui ne sont ni indo-européen ni Vasconic. Theo Vennemann appelle « Semitidic » le langage « préhistorique » responsable à la fois de ces toponymes mais également d'autres effets linguistiques. Cette famille serait reliée aux langues méditerranéennes Hamito-Semitic.

Cette dernière dénomination, chère à Vennemann, est remplacée de plus en plus par le terme Afroasiatique (comprenant les langues sémitiques, l'égyptien, le berbère, le couchitique, le chadique et l'omotique).

La thèse de Vennemann remet complètement en cause les hypothèses de Krahe sur le Vieil Européen : pour lui, les hydronymes et les toponymes que Krahe classait comme Vieil Européens ne sont absolument pas Indo-Européens mais Pré-Indo-Européens et, en l'occurrence, Vasconic.

Pour finir, nous mentionnerons deux autres exemples qui sont plus d'actualité car ils concernent des territoires qui font l'objet de conflits entre États (la question de la Transylvanie opposant la Hongrie à la Roumanie, et les rapports entre la Géorgie et l'Ossétie).

Il s'agit simplement de montrer, sans prendre parti, comment des scientifiques contemporains mobilisent des catégories onomastiques (ici des arguments toponymiques) pour justifier des faits historiques.

- Hongrie vs. Roumanie : il s'agit d'extraits publiés par des historiens hongrois.

« L'examen des noms des cours d'eau – qui sont plus durables que n'importe quel autre nom géographique – ne permet qu'une seule conclusion: jusqu'à la fin du XIIe siècle, la Transylvanie avait deux sortes d'habitants: une population d'origine slave plus ancienne, qui avait survécu à plusieurs endroits, et une population hongroise qui y vécut sans interruption à partir du Xe siècle. Les Slaves étaient présents sur la presque totalité du territoire de la Transylvanie mais, du moins après la conquête hongroise, ils ne forment de plus grands îlots que dans la région de la Kraszna, entre le Szamos, le Nagy-Szamos et le cours supérieur de la Tisza, dans le bassin de Háromszék, entre le Sztrigy et le Szeben, en Krassó-Szörény, ainsi qu'un petit îlot dans la région de l'Aranyos. Ces îlots continuent à se désintégrer au XIIe siècle, époque à laquelle ils vivaient dans presque toute la Transylvanie mêlés aux Hongrois. Les toponymes de Transylvanie allemands (noms des tout petits ruisseaux exceptés) et

roumains (sans exception) ont adopté 143 noms de rivière slaves et hongrois, qui peuvent être reconnus jusqu'à nos jours. Avant le XV^e siècle, il n'existe même pas de ruisseau de montagne de nom roumain en Transylvanie

Nous signalerons en passant les noms de localités d'origine slave qu'ont adoptés aussi bien les Hongrois que les Allemands (Rodna, Bistritz, etc.) et les Roumains, ces derniers généralement par l'intermédiaire de l'allemand et du hongrois. Il ne faudrait cependant pas surestimer l'importance des toponymes slaves et, par ce biais, celle de la population slave de Transylvanie «ayant déjà vécu là» car, sur les 1119 toponymes transylvains antérieurs à 1400 connus par les chartes, il n'y en a que 104 qui sont d'origine slave, soit moins de 10%. Des emprunts à coup sûr très anciens se rencontrent au centre de la Transylvanie, dans la région du confluent de l'Aranyos, du Maros et du Küküllő: deux Gerend, Dombó, Dombró, et Gambuc. Dans ces noms, les Hongrois ont conservé – ils l'ont fait partout dans le bassin des Carpates – les vieilles nasales qui se sont plus tard perdues dans le slave

En définitive, c'est la toponymie hongroise qui domine l'ensemble de la Transylvanie »²⁹.

Les historiens hongrois et roumains fondent une partie de leur argumentaire sur des données toponymiques : nous avons vu ci-dessus une version hongroise.

Dans un ouvrage au titre déjà significatif *Ces Latins des Carpathes. Preuves de la continuité romaine au nord des Carpathes*, Alain Ruzé prend la défense des thèses roumaines : mais cet ouvrage a été très critiqué ; une de ses recenseurs conclut par la phrase suivante :

« En somme, on peut dire que le livre a une certaine utilité en ce que tous les arguments qui pourraient plaider en faveur de la continuité du peuple roumain s'y trouvent rassemblés et débattus. Il ne faut pourtant pas y chercher une discussion scientifique objective. Pour cela, il manque à l'auteur la compétence linguistique et le regard impartial du véritable historien »³⁰.

²⁹ Bona, 1992 : 152

³⁰ Seldeslachts, 1994 : 64, rendant compte de Ruzé, 1989

Et le recenseur remarque notamment :

« Il est clair que l'auteur veut aussi minimiser la part du slave et du hongrois dans la toponymie roumaine »³¹.

- Géorgie vs. Ossétie : il s'agit de l'extrait d'un ouvrage publié par un historien géorgien.

« That Shida Kartli and, namely, its highlands, was populated with Georgians from the time immemorial, was witnessed by expanded geographic names, i.e. toponyms, along with other factors. These names were of oldest Georgian origin and embraced many centuries. Toponyms are one, if not the only, of the measures to determine settlement of a nation in the long past in any region. Most renowned Georgian historian S. Janashia said : "Toponymy was the only source for determining the composition of the Georgian population for the period, when there were no written sources as of yet". Formation of the Georgian language toponyms in the Shida Kartli territory implied settlement of the Georgian population on this territory from the time immemorial. According to the research works by Georgian scholars, in mid and upper parts of Liakhvi, Ksani and the other gorges, i.e. the places in later periods settled by Ossets, a major part of geographical names was formed according to the Georgian language. Many toponyms, namely, Kutskeboveti, Chkhoreti, Satskhumeti, Chkhuneti,

Tskhmori, Geri, Pachuri, Lapachi, Largvisi, Laguri and others, which are spread on the territory of the former South Ossetian autonomous district, are of Svan and Chan-Megrelian origin. It is supposed that "Shida Kartli probably represented that part of the territory, where the old Kartvelian language divided into Georgian, Svan and Zan languages".

In general, Shida Kartli and its highlands are overfilled with toponyms. "Change of the names took place on the territories, where Ossets were occupying the desolated and unused places. After formation of the South Ossetian autonomous district, struggle started against the Georgian toponyms and in some cases it was successful. Fortunately, the evidences on the old Georgian toponyms are preserved both in Georgian and foreign written sources »³².

En conclusion, nous constatons que l'utilisation de catégories toponymiques et notamment hydronymiques, de par leur difficulté d'interprétation, a souvent servi et sert toujours à servir de preuves pour justifier des prétentions territoriales et/ou pour donner à voir des

³¹ Seldeslachts, 1994 : 62

³² Totadze, 2008 : 16

lectures de l'histoire (et notamment des ethnogénèses), souvent sous-tendues par des positions « nationalistes ».

Troisième partie

Si les hydronymes et les oronymes constituent souvent les toponymes les plus anciens et les plus stables, témoins de langues disparues, il n'en reste pas moins qu'on trouve des exemples intéressants, notamment dans le cadre des processus de colonisation européenne, de redénomination de cours d'eau en rupture complète avec les logiques de nomination préexistantes.

Nous avons choisi comme exemple, le cas du fleuve Orange : ce fleuve forme une frontière naturelle entre la Namibie et la République d'Afrique du Sud. D'une longueur de 2 100 km, il prend sa source sur le versant occidental de la chaîne du Drakensberg, au Lesotho, puis traverse le pays en direction du sud-ouest avant de pénétrer sur le territoire sud-africain.

Le 17 août 1779, le colonel Robert Jacob Gordon, militaire hollandais d'origine écossaise, ayant exploré à plusieurs reprises la région du Cap pour la Compagnie Hollandaise des Indes Orientales, renomme la Groote Rivier en l'appelant Orange River, en l'honneur de Guillaume V, prince d'Orange-Nassau (1748-1806), dernier stathouder héréditaire des Pays-Bas 1751 à 1795.

En fait, cette dénomination typiquement coloniale avait déjà été faite officieusement par Gordon dès 1777, lorsqu'il avait atteint le fleuve pour la première fois le 23 décembre de cette année.

Le baptême officiel n'a eu lieu que lors de la seconde expédition car Gordon voulait s'assurer qu'il s'agissait bien du même fleuve.

Avant cette nomination, le fleuve avait connu plusieurs noms :

Un peuple nomade, les Korana ou Kora, appartenant à l'ensemble Khoikoi, cherchant à échapper à la pression des colons européens, quittèrent, au 17^{ème} siècle, leurs territoires du sud-ouest de l'Afrique du Sud pour émigrer vers le nord : ils atteignirent un grand cours d'eau qu'ils appelèrent, dans leur langue Gariep, ce qui signifie « rivière ».

Les premiers pionniers européens qui s'aventurèrent dans cette région rajoutèrent le qualificatif « grand » (Groot, en néerlandais), si bien qu'ultérieurement ce cours d'eau fut appelé tout simplement la « Groot Rivier ».

Malgré la redénomination officielle de Orange Rivier, le nom Groot Rivier est resté en usage.

Lors du changement de régime en 1994, ce fleuve a retrouvé son nom initial, Gariep.

Une étymologie populaire fautive expliquait le nom orange par la couleur de l'eau, en contraste avec la couleur de la Vaal River, son cours d'eau tributaire, la qualificatif *vaal* signifiant en afrikaans pâle ou gris.

Par contre, il est vrai que le mot Orange provient de la ville française du même nom : en effet, le comté d'Orange (situé dans le département français du Vaucluse), érigé en principauté en 1181, a été laissé en 1544 par un de ses titulaires à son cousin Guillaume 1er de Nassau, dit le Taciturne, Prince d'Orange qui deviendra "Stathouder" des Pays-Bas et qui est considéré comme le fondateur de la nation néerlandaise.

Quant à l'étymologie du mot Orange, il a donné lieu à des interprétations divergentes : Orange vient du mot *Araus(i)o*.

Camille Jullian estimait que :

« La plupart des groupements d'hommes prenaient le nom de la source qui les alimentait. Nîmes, Orange, Alésia et Bibracte, villes du Midi et du Nord, ont été d'abord les noms des fontaines auprès desquelles les familles se réunissaient »³³ et précisait que « Arausio, Orange, Alesia, Bibracte, sont formés de radicaux appliqués à des sources ou des cours d'eau, et, dans toutes ces localités, il y a une source maîtresse... »³⁴.

Il proposait donc un sens hydronymique à *Arausio*.

Ensuite, les pères fondateurs de la toponymie (Albert Dauzat, Charles Rostaing) ont proposé un sens orographique basé sur une racine pré-celtique voire pré-indo-européenne, la racine **ar* (mais on notera qu'il est fréquent qu'une même racine puisse renvoyer directement ou indirectement à l'oronymie et à l'hydronymie)³⁵.

Plus récemment, Xavier Delamarre estime que *Arausio* constitue un exemple de nomination d'un lieu géographique par un nom d'une partie du corps, en l'occurrence la tempe³⁶. Pour lui, *araus(i)o* est un mot gaulois qui signifie 'tempe' ou 'joue'.

³³ Jullian, 1908 : 113-114

³⁴ *idem* : 114

³⁵ Rostaing, 1973 : 56-57

³⁶ Delamarre, 2001 : 44

C'est ainsi que Jacques Lacroix :

« ... envisage une sacralisation du lieu, mis sous la protection de déesses-Mères secourables, à qui on pouvait parler « Près-de-l'Oreille » : sachant prêter « oreille » aux prières des hommes »³⁷.

Enfin, certains auteurs pensent que *Arausio* était le nom d'une divinité aquatique gauloise (celte) locale (validant ainsi plus ou moins la remarque de Jullian).

On pressent cependant qu'il y a des relations entre ces diverses interprétations.

Si le nom Gariep semble être le nom officiel à usage interne en Afrique du Sud, il n'en reste pas moins que, d'une part, le nom Orange a une plus grande reconnaissance internationale, et que d'autre part, les militants de la cause des peuples autochtones Khoi-San estiment que le mot Gariep n'est pas le véritable nom et que, d'une façon générale, les toponymes khoi ou san n'ont toujours pas de reconnaissance officielle en Afrique du Sud alors même que ces deux langues autochtones sont reconnues officiellement par la constitution de ce pays.

Selon eux, le « vrai » nom de la rivière est !Ka !Garib qui signifie en langue khoi, « grand fleuve » et que Gariep n'est qu'une mauvaise translittération.

C'est ainsi qu'ils ont protesté lorsque le Department of Water Affairs and Forestry d'Afrique du Sud, soucieux de supprimer les dénominations trop marquées par le régime de l'apartheid, avait décidé de redénommer le barrage Hendrick Verwoerd, du nom d'un homme politique afrikaner d'Afrique du Sud qui a été membre du Parti national et Premier ministre d'Afrique du Sud de 1958 à 1966. par celui de Barrage Gariep, en pensant bien faire.

On notera enfin que la !Ka !Garib (alias Gariep, alias Groot Rivier, alias Orange Rivier) a sa source dans l'État du Lesotho où elle est nommée Senqu.

Dans le cadre de la coopération entre les États couvrant le bassin de ce fleuve (République d'Afrique du Sud, Lesotho, Botswana et Namibie), il a été créé en 2000 l'Orasecom, Orange-Senqu River Commission. Le choix du nom de la commission est intéressant : il associe le nom donné au Lesotho et le nom colonial, parce que les deux pays concernés au premier chef par l'aménagement du bassin fluvial sont le Lesotho et l'Afrique du Sud (et d'ailleurs le fleuve est parfois appelé Orange-Senqu),

³⁷ Lacroix, 2007 : 175

et aussi parce que le nom Orange est toujours (ou encore !) considéré comme le nom internationalement reconnu (voir Wilcox, 1986 pour une histoire détaillée du fleuve Orange).

On notera pour terminer que le fait qu'un fleuve (et son bassin) concerne plus de deux États implique souvent des effets géopolitiques dont les questions de dénomination peuvent jouer un rôle (à usage interne, transnational ou international). (voir pour le cas étudié ci-dessus le chapitre intitulé « The Hydropolitical Situation in the Basin » dans une étude intitulée *A Preliminary Basin Profile of the Orange/Senqu River*³⁸).

Conclusion

Nommer les lieux constitue un acte fondateur du vouloir vivre ensemble : c'est une stratégie de représentation sociale de l'environnement et de maîtrise de l'espace, qui par là même est institué comme territoire. Les effets des migrations consécutives de peuples parlant des langues différentes ont généré une véritable « mosaïque » choronymique dont la lecture se prête aisément à des interprétations divergentes, par manque de compétence mais surtout par souci de justifier des positions nationalistes ou nationalitaires en matière de revendications territoriales et/ou de prétentions à l'autochtonie dans le sens de « déjà là avant ».

L'extrême diversité des choronymes implique des temporalités et des degrés de politisation différents. De par leur ancienneté et leur dimension géopolitique, les hydronymes constituent donc un cas de figure intéressant.

Références bibliographiques

Benramdane, Farid, « Toponymie, contact des langues et établissements humains dans la région de Tiaret : une approche diachronique », in Dakhli (Jocelyne), éd.2004, pp.369-386

Bóna, István, « Histoire de la Transylvanie depuis la conquête hongroise jusqu'à l'époque du premier établissement de colons allemands (895-1172) », in : Köpeczi (Béla) éd., 1992, pp.113-176

Calvet, Louis-Jean, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Payot, 1987, 294p. br. Bibliogr.

Dakhli, Jocelyne, *Trames de langues : usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb*, Paris ; Tunis, Maisonneuve et Larose ; Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, coll. Connaissance du Maghreb, 2004, 561p.

³⁸ Earle, Malzbender, Turton & Manzungu, 2005

Delamarre, Xavier, *Dictionnaire de la langue gauloise*, Paris, Errance, 2001, 352p.

Dorion, Henri and Hamelin, Louis-Edmond, "De la toponymie traditionnelle à une choronymie totale", *Cahiers de Géographie du Québec* 10 (20), 1966, pp. 195-211.

Earle, Anton ; Malzbender, Daniel ; Turton, Anthony & Manzungu, Emmanuel, *A Preliminary Basin Profile of the Orange/Senqu River*, AWIRU, University of Pretoria, South Africa, 2005, 44p.

Flory, Maurice, 1957 – "La notion de territoire arabe et son application au problème du Sahara", *Annuaire Français de Droit International* (AFDI), vol.3, pp. 73-91.

Humboldt, Guillaume de, *Recherches sur les habitants primitifs de l'Espagne à l'aide de la langue basque*, Paris, Librairie A. Franck, xxvii +, 1866, 195p. Bibliogr. Index (traduit par Armand Marrast).

Humboldt, Wilhelm Von, *Prüfung der Untersuchungen über die Urbewohner Hispaniens vermittelt der vaskischen Sprache. GS IV, 1821, pp. 57-233*. Gesammelte Werke. Ed. Carl Brandes. 7 vols, Berlin: G. Reimer. Reprint Berlin: De Gruyter, 1988

Johnston, James B., 1892 - *Place Names of Scotland*, Edinburgh, David Douglas, xcix + 256p.

Jongeling, Karel, "A substratum as a cultured weapon", 1999, pp.71-93 in : Vanstiphout (Herman L.J.), Bekkum (Wout Jack van), Gelder (Geert Jan H. van), et Reinink (Gerrit Jan) eds.

Jullian (Camille), *Histoire de la Gaule, Tome 1, Les invasions gauloises et la colonisation grecque*, 1908, http://www.mediterranee-antique.info/00Pdf/Jullian_C/Gaule_1.pdf (consulté le 25 avril 2011).

Kadmon, Naftali, "Toponymy and Geopolitics: the Political Use — and Misuse — of Geographical Names", *The Cartographic Journal* 41 (2), 2004, pp. 85-87.

Kitson, Peter R., "British and European river-names", *Transactions of the Philological Society* 94 (2), 1996, pp. 73-118.

Köpeczi, Béla, *Histoire de la Transylvanie*. Budapest, Akadémiai Kiadó, éd. 1992, 742p. Bibliogr. Index Cartes Illustr.

Krahe, Hans, 1963 - *Die Struktur der alteuropäischen Hydronymie*. Wiesbaden, in Kommission bei F. Steiner [1963], Mainz, Akademie der Wissenschaften und der Literatur, coll. Abhandlungen der Geistes- und Sozialwissenschaftlichen Klasse ; Jahrg. 1962, Nr.5, 58p. Tabl.

Lacroix, Jacques, *Les noms d'origine gauloise. La Gaule des dieux*. Paris, Errance, 2007, 286p.

La Lande de Calan, Charles, "L'intérêt des noms de lieux pour l'histoire sociale. Détermination de la zone d'influence des Franks", *Science Sociale* 17, 1894, pp. 443-458.

Lebel, Paul, 1956, *Principes et méthodes d'hydronymie française*, Dijon, impr. Bernigaud et Privat, xxxii + 391p. Bibliogr. Index Cartes Thèse pour le doctorat ès-lettres présentée à la faculté des Lettres de l'Université de Paris en 1948.

Lee, Ki-Suk, "The historical precedent for the geographical name of East Sea (Sea of Japan)", *Nomina Africana* 15 (1-2), 2001, pp.169-188.

Möller, Lucie A., "Implementing United Nations Resolutions regarding Maritime feature Names", 2008, pp. 92-103, *14th International Seminar on Sea Names - Geography, Sea Names, and Undersea Feature Names* (The 31st International Geographical Congress Special Session), co-organized by The Society for East Sea and Northeast Asian History Foundation (site Internet <http://geo.khu.ac.kr/seanames/seminar14.asp>).

Morris-Jones, John, "Pre-Aryan Syntax in Insular Celtic", 1900, pp.617-641 in Rhys (John) et Brynmor-Jones (David) eds.

Nicolaisen, Wilhelm F.H., - "'Old European' names in Britain", *Nomina* 6, 1982, pp.37-42.

Nicolaisen, Wilhelm F.H., 2001, *Scottish Place-Names : their Study and Significance*, 2nd edition, Edinburgh, John Donald, xx + 296p.

Pelletier, Philippe, "Tumulte des flots entre Japon et Corée. À propos de la dénomination de la "mer du Japon"", *Annales de Géographie* 109 (n°613), 2000, pp.279-305.

Pillon, Michel, "Hydronymie et toponymie dans les régions orientales de l'Illyricum, de la conquête romaine aux invasions slaves (II^e s. av. J.-C.-VIII^e s. apr. J.-C.)", *Dialogues d'Histoire Ancienne* (DHA) 28 (1), 2002, pp. 41-60.

Rhys, John et Brynmor-Jones, David, eds., 1900 - *The Welsh people. Chapters on their origin, history, laws, language, literature, and characteristics*. New York, Macmillan, xxvi + 678p. Index Cartes (2e édition révisée).

Rostaing, Charles, *Essai sur la toponymie de la Provence (depuis les origines jusqu'aux invasions barbares*. Marseille, Laffitte reprints, 1973, 480p. (réimpression de l'édition de Paris, 1950).

Rousseau, Jean, August-Ludwig von Schlözer: un chaînon manquant dans la genèse de la théorie linguistique de Wilhelm von Humboldt, 2004, http://www.berliner-klassik.de/publikationen/tagungsband_sprache/rousseau

Ruzé, Alain, *Ces Latins des Carpathes : preuves de la continuité roumaine au nord du Danube*. Berne, Peter Lang, 1989, 154p. Bibliogr. Annexes.

Seldeslachts, Herman, "Sur la "latinité" des Roumains", *Études Classiques* LXII (1), 1994, pp. 59-64.

Totadze, Anzor, *The Ossets in Georgia : myth and reality*. Tbilisi, Publishing House Universal, 2008, 82p.

Tremblay, Hervé, *Enseignements historiques et linguistiques de la toponymie du Nord-Ouest de la Loire-Atlantique aux époques anciennes*. Nantes, Université de Nantes, U.E.R. Faculté de lettres et sciences humaines, Thèse pour le doctorat de 3^{ème} cycle, 1985, Bibliogr. Index Cartes.

Vennemann genannt Nierfeld (Theo), 2003 - *Europa Vasconica, Europa Semitica*. Berlin ; New York, Mouton de Gruyter, coll. Trends in linguistics. Studies and monographs ; 138 (edited by Patrizia Noel Aziz Hanna), xxii + 977p. Bibliogr. Index Cartes Illustr.

Wilcox, A.R., *Great River : The Story of the Orange River*, Natal, Drakensberg Publications, 1986, 112p.